

GRAND PRIX de VEAUCHE Dimanche 21/07/2024 14h30-17h30

Madame, Monsieur,

L'UCF42 (Union cycliste du Forez) organise, avec l'aide de la Ville de VEAUCHE, le dimanche 21 juillet 2024, le 72^{ème} Grand Prix de VEAUCHE – Souvenir André MICHALET (départ de la course à 15h).

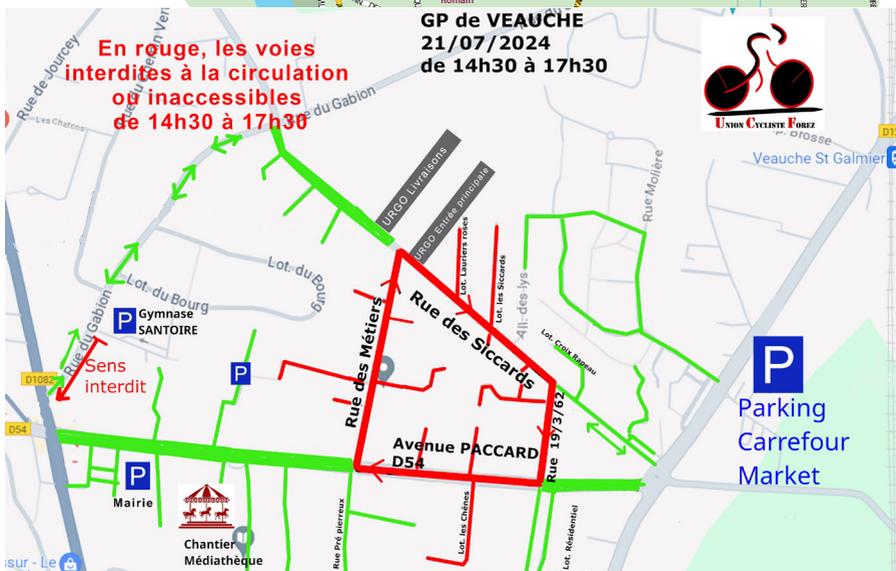
Nous présentons par avance nos excuses pour les désagréments que cette organisation apportera aux riverains qui auraient souhaité circuler ou stationner sur l'une des voies interdites à la circulation et au stationnement par l'Arrêté du Maire n°2024 /024/293 GM

La carte au verso indique en rouge :

- toutes les voies sur lesquelles la circulation et le stationnement seront interdits de 14h30 à 17h30 :
- Rue des Métiers
- Rue des Siccards (partiellement)
- Rue du 19 mars 1962
- Avenue Paccard (partiellement)
- et les voies qui, en conséquence, seront inaccessibles pendant cette période.

Nous recommandons aux riverains concernés et à leurs visiteurs de garer avant 14h30 leur véhicule sur un stationnement accessible par une des voies repérées en vert ou en gris sur la carte s'ils doivent se déplacer entre 14h30 et 17h30.

Avec toutes nos excuses pour la gêne occasionnée et dans l'espoir de votre bienveillante indulgence, nous vous souhaitons un Prix de VEAUCHE joyeux et festif, n'hésitez pas à venir encourager les coureurs !



Si vous devez vous déplacer entre 14h30 et 17h30, Merci de garer avant 14h30 votre véhicule sur un stationnement accessible par une des voies représentées en vert ou gris.

Toutes les infos sur : www.ucf42.com

UCF42-Union Cycliste du Forez

www.ucf42.com

secretaire@ucf42.com

Mairie de VEAUICHE

Place Jacques Raffin

42340 VEAUICHE

Tél. 04 77 36 82 82